

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

*Sommaire :**1 – Le cadre général du budget**2 – La section de fonctionnement**3 – La section d'investissement**4 – L'état de la dette*1 – Le cadre général du budget

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au budget primitif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il est voté par le conseil municipal. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Il a été établi avec la volonté de :

- . maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- . contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- . mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental, de l'Etat, de Tulle Agglo, de la Région et du Parlement Européen chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, indemnités, produits des services, produits fiscaux, dotations...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (mobilier, matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité des services communaux.
- b) Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2025 s'équilibrent à 1 195 694.73 €.
- c) La fiscalité locale, les dotations et participations constituent des ressources essentielles pour la commune. Depuis ces dernières années, les dotations de l'Etat baissent régulièrement alors que l'Etat demande la mise en place de nouveaux services (urbanisme, dématérialisation...).
- d) L'écart entre le volume total des recettes et celui des dépenses constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

e) Les recettes et dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	598 412.23	Excédent reporté	439 514.73
Dépenses de personnel	353 070.00	Remboursement de charges	8 684.00
Atténuation de produits	25 468.00	Recettes des services	104 141.00
Dépenses de gestion courante	73 298.00	Impôts et taxes	52 710.00
Dépenses financières	4 859.00	Fiscalité locale	283 355.00
Dotations aux provisions	0	Dotations et participations	257 223.00
Ecritures d'ordre entre sections	5 085.00	Recettes de gestion courante	49 030.00
Virement à la section d'investissement	135 502.50	Recettes exceptionnelles	1 037.00
Total	1 195 694.73	Total	1 195 694.73

3 – La section d'investissement

a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Les dépenses, hors remboursement d'emprunt, sont liées aux projets de la ville à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) et se retrouveront inscrites au bilan comptable de la commune.

Les recettes proviennent essentiellement de l'affectation en réserves, des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement et provenant du Département, de l'Etat, de Tulle Agglo de la Région et du Parlement Européen, du virement de l'autofinancement prévisionnel, de la souscription d'un emprunt et du FCTVA (remboursement partiel de la TVA).

b) Les dépenses et les recettes d'investissement 2025 s'équilibrent à 734 966.07 €.

c) Les recettes et les dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	153 894.57	FCTVA	73 890.00
Remboursement d'emprunt	47 953.00	Taxe d'aménagement	2 500.00
Dépôts et cautionnements reçus	2 863.00	Affectation en réserves	205 808.57
Immobilisations incorporelles	24 587.00	Subventions	157 858.00
Travaux éclairage public, extension du Trieux et dissimulation ligne téléphonique	51 116.00	Dépôts et cautionnements reçus	2 863.00
Immobilisations corporelles	186 887.00	Ecritures d'ordre entre sections	5 085.00
Immobilisations en cours	208 015.00	Opérations patrimoniales	23 688.00
Prêt Budget Lotissement	35 962.50	Produits des cessions	1.00
Opérations patrimoniales	23 688.00	Virement de la section de fonctionnement	135 502.50
		Emprunt	100 000,00
		Remboursement lotissement	27 770.00
Total	734 966.07	Total	734 966.07

d) Les principaux projets en cours et nouveaux programmes sont :

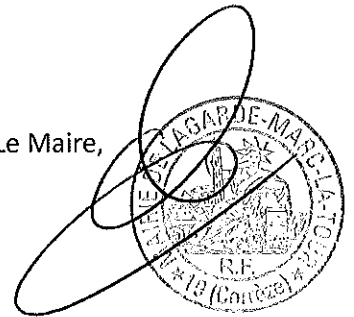
- . la création d'une Maison assistante maternelle,
- . l'aménagement paysager du jardin des 5 Continents,

- . les travaux au chalet de l'étang,
- . la réfection de la voirie,
- . les travaux sur des bâtiments communaux
- . création d'un préau à l'école avec panneaux photovoltaïques
- . réfection du terrain de tennis
- . travaux d'éclairage public, extension du Trieux et dissimulation lignes à la Boule Grande

4 – L'état de la dette au 1^{er} janvier 2025

- a) Il reste sept emprunts en cours de remboursement.
- b) Le capital total restant dû s'élève à 305 933.27 €.

Le Maire,



RINGENBACH Daniel